

## **« Discours des vœux aux forces vives »**

**Conseil Régional des Pays de la Loire**

**Nantes, 22 janvier 2007**

**Intervention de Jacques AUXIETTE**

**Président du Conseil régional des Pays de la Loire**

---

*Mesdames, Messieurs, Chers collègues, Chers amis,*

*Je suis très heureux de vous accueillir à l'Hôtel de la Région des Pays de la Loire pour cette 2<sup>e</sup> cérémonie des vœux de l'exécutif régional aux acteurs du territoire. Il me semble utile d'installer cette tradition, aux côtés des vœux des Maires, des Conseils Généraux, des Préfets. C'est pour moi la 5<sup>e</sup> cérémonie de vœux que je préside, puisque nous avons organisé un moment de rencontre dans chaque département avec nos 3000 salariés. Ce moment privilégié permet aux différents acteurs de la vie régionale de se rencontrer, et me donne l'opportunité de vous faire part de quelques réflexions et de dévoiler quelque peu quelle sera l'actualité du Conseil régional en 2008.*

*L'Institut National de la Statistique nous l'a appris la semaine passée, nous sommes trois millions quatre cent cinquante cinq mille à habiter notre Région. Nous consolidons donc notre cinquième place en France, derrière l'Ile de France, Rhône-Alpes et PACA, et la très peuplée région Nord Pas de Calais. Derrière nous, Bretagne et Aquitaine ont des populations très proches, de l'ordre de*

*trois millions cent mille habitants. Ensuite, nous passons sous la barre des trois millions.*

*Dernier élément d'appréciation, loin d'être inintéressant, il y a 65 pays dans le monde, sur les 193, qui comptent moins d'habitants que notre seule Région. La Slovénie, qui préside actuellement l'Union Européenne, compte quant à elle de l'ordre de 2 millions d'habitants.*

*Dans notre action quotidienne, comme dans notre réflexion sur les avenir possibles, mes collègues et moi-même avons ces chiffres à l'esprit.*

*Parce qu'ils nous imposent une responsabilité forte ; responsabilité d'autant plus décisive que le cœur de nos compétences sont l'éducation et la formation, les transports collectifs, l'action économique, l'innovation, l'aménagement du territoire. Autant de domaines dont les résultats s'inscrivent le plus souvent dans la durée.*

*Je dois dire que nous sommes aidés dans notre action par une administration elle aussi extrêmement consciente des enjeux et qui s'acquitte de sa tâche avec compétence et détermination.*

*En outre, la Région a su se doter d'outils budgétaires et fait preuve d'une rigueur dans la gestion de ses choix financiers qui le lui permette. Un niveau d'investissement sans précédent - nous sommes la Région qui investit le plus depuis 3 ans - une programmation qui donne de la visibilité aux acteurs économiques, une exécution rigoureuse, telles*

*sont les caractéristiques du budget de la Région des Pays de la Loire. Dans un contexte pourtant difficile, nous réussirons même cette année à limiter la croissance des ressources fiscale pour prendre en considération les difficultés de pouvoir d'achat que connaissent l'ensemble de nos concitoyens.*

*Bref, au Conseil Régional, nous agissons pour demain, et pour un grand nombre de nos concitoyens.*

*J'avais l'an passé, à l'occasion des premiers vœux du Conseil régional, inscrit l'institution régionale dans son contexte historique - une histoire très contemporaine, puisqu'elle s'étire sur 35 ans seulement, mais une histoire déjà riche - et balayé l'ensemble des domaines d'action régionaux.*

*En cette année 2008, où sera votée définitivement notre schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire, qui se risque à dessiner les Pays de la Loire à l'horizon 2025, je voudrais passer quelques instants sur notre avenir commun.*

*Ce SRADDT, à l'acronyme si difficile à prononcer, est un condensé de l'ensemble du travail de réflexion que nous avons pu mener depuis presque 4 ans. Toutes nos compétences ont fait l'objet d'un travail de mise en cohérence. L'ensemble de ces travaux sont regroupés, et déclinés sur les territoires à travers ce schéma, qui*

*vient en quelque sorte couvrir l'ensemble de nos travaux engagés depuis les Assises régionales et le manifeste.*

*Je ne vais pas rentrer dans les détails de la charte de territoire qu'il contient. Les votes à son propos lors de la Conférence d'Aménagement du Territoire de ce début d'année montre qu'elle fait consensus aujourd'hui.*

*Je vais par contre m'attarder quelques instants sur les cinq grands défis qu'il nous est apparu nécessaires de relever ces prochaines années, et que nous avons inscrits dans ce schéma.*

*Le premier d'entre eux est le changement démographique. Le vieillissement naturel de la population, dû au fait que nous vivons plus vieux - et même plutôt plus vieux qu'ailleurs, ce qui est une bonne nouvelle - nous impose de maintenir et d'accueillir des populations plus jeunes pour garder nos équilibres territoriaux, et de faire face à de nouveaux besoins en logement, en service publics, mais aussi, domaine dont nous ne sommes pas directement responsables mais qui nous intéresse particulièrement, en matière d'offre de santé. Je ne souhaite pas ici à ce propos me lancer dans une polémique, mais j'aimerais bien savoir maintenant quelle est la position de l'Etat sur le projet d'Etablissement Public Foncier Régional que ses services déconcentrés en Région lui ont envoyé avec un avis très favorable voici plus de deux ans, bien avant d'ailleurs le projet vendéen qui a bénéficié d'une instruction plus rapide, et dont je conteste le bien fondé.*

*Cet établissement régional nous permettrait de faire du logement social à moindre coût, nous sommes prêts à nous engager fortement, et nous sommes suspendus à une simple autorisation gouvernementale qui ne vient pas. Mesdames Messieurs, je ne peux pas me résoudre à ce genre de situation.*

*Le deuxième défi est celui de la connaissance. Nous l'avons soulevé dans le manifeste régional, nous y apportons des réponses concrètes dans le SRADDT. Augmenter le niveau de formation de tous et de chacun en instaurant le droit à la réussite, rattraper les retards en matière de recherche et d'innovation, participer à l'ouverture des esprits sur la société et sur le monde, tels sont nos enjeux. Nous avons commencé d'y travailler, avec des réussites exemplaires, nous devons continuer ensemble sur ce chemin.*

*En matière d'Education, nous avons acté par un texte commun avec le Recteur de l'Académie de Nantes, la création de près de 2 000 places dans les lycées publics du territoire régional. A titre d'exemple, les extensions des établissements de Pornic, de Bouaye, de Blain, de Challans et de Machecoul, la création du lycée à dimension internationale de l'île de Nantes ou encore le futur lycée de Beaupréau, dans un secteur où l'offre publique de formation fait cruellement défaut depuis toujours. Dans le même temps, nous avons pris en compte la fermeture progressive de 6 classes de lycée qui étaient accueillies dans le collège de Vallet depuis 10 ans, considérant que cette installation résulte d'un mauvais choix à l'origine et*

*que malheureusement cet établissement n'a pas connu le développement qui aurait pu être le sien si tous les atouts avaient été réunis dès le départ. Il nous faut désormais réfléchir à une solution d'avenir qui soit à la hauteur de ce que le service public d'éducation et de formation doit offrir. Sur la base d'une étude, nous allons donc faire des propositions allant dans ce sens dans les tout prochains jours, en lien avec les acteurs du territoire du sud Loire.*

*Le troisième défi est de maintenir la bonne santé de l'industrie et de l'agriculture ligérienne, les deux piliers traditionnels de son économie, tout en intégrant de nouvelles formes de développement liées aux filières présentes sur notre territoire et à l'économie « présente ». Là encore, nous obtenons d'ores et déjà des résultats importants. La mobilisation des élus et des institutions autour du projet du Technocampus que la Région porte depuis le début en est une illustration. Je suis persuadé que notre décision a beaucoup influé, et en bien, en très bien même, dans les choix qui ont été opérés sur les sites nantais et nazairiens d'Airbus. C'est aussi ce qu'ont pensé mes collègues présidents des autres Régions aéronautiques, je ne vous le cache pas. Mais quand on voit aujourd'hui comment une réussite industrielle est à la merci d'une opération financière, comme nous avons peur que ce soit le cas dans la construction navale, nous voyons bien qu'il faut rester extrêmement vigilants et combatifs. Les pouvoirs publics, Etat comme collectivités, doivent pouvoir garantir une stabilité lorsqu'existent des*

*mouvements capitalistiques. Si ce n'est pas par le droit, il nous faudra inventer, avec les banques, les outils financiers nécessaires à organiser le maintien des industries sur notre territoire. Le CESR, que j'avais saisi sur la question, a proposé une première ébauche qu'il faudra prolonger.*

*Mais je ne voudrais pas donner à mon propos une tonalité catastrophiste. Au contraire, l'heure est plutôt à se réjouir. En effet, vendredi dernier, nous avons annoncé conjointement avec M. le Préfet le plan d'aide aux recrutements dans les métiers industriels. Ce ne sont pas moins de 6000 emplois qu'il faudra pourvoir dans les entreprises industrielles de l'estuaire de la Loire d'ici 2011. Avec les employeurs, le monde de l'éducation et de la formation, les élus et les salariés, nous allons travailler sur quatre axes : attractivité des métiers, adaptation de l'offre de formation, logements et gestion des ressources humaines dans les entreprises. L'enjeu est de taille, mais la tâche est plutôt agréable...*

*En ce qui concerne les débouchés agricoles, j'ai demandé à ce qu'on se mette en situation de faire éclore un véritable cluster sur les filières de l'agro-alimentaire. Ce que nous réussissons en matière industrielle doit pouvoir être répété dans ce domaine d'excellence régionale.*

*Le quatrième défi, qui vient de connaître une actualité forte, le procès de l'Erika, sur lequel je reviendrai, est le défi de l'éco-région. Anticiper les évolutions, préparer les acteurs et les populations aux modifications nécessaires des pratiques - notamment en matière de transport ferroviaire - , et faire prendre à chacun ses responsabilités*

*est plus que jamais nécessaire. Nous voulons y prendre notre part, sans méconnaître les contraintes nouvelles, mais aussi en pointant les atouts et les opportunités. J'en vois d'ailleurs de nombreux, dans l'accompagnement de nouvelles filières, notamment autour de l'énergie, du développement des éco-procédés, ou encore de la préservation de nos ressources remarquables et bien souvent exceptionnelles.*

*Le dernier défi concerne la place de la Région dans l'Europe et dans le Monde. Je souhaite que l'esprit grand ouvert qui nous caractérise s'exporte tout autant que nos produits manufacturés et nos services. Hubert Védrine a rendu voici quelques mois un rapport, qui sortait du lot des travaux multiples et variés qui ont pu ponctuer la dernière année. Il diagnostiquait ce qu'il appelle un enkystement des positions françaises sur la mondialisation, les élites l'idéalisant alors qu'elle fait peur à l'immense majorité de la population. Il y pointait également le besoin de restructurer l'organisation des PME françaises à l'export, ce que mon expérience confirme et d'ailleurs la Région y travaille intensément.*

*Il proposait enfin des solutions pour sortir de cette impasse, avec lesquelles j'exprime mon plein accord :*

- possibilité de se protéger quand il le faut, contre les pratiques commerciales ou capitalistes déloyales, ou dans des secteurs stratégiques ou de souveraineté,*
- régulation de la mondialisation, à travers des institutions mondiales (notamment sur l'environnement)*

*et des politiques autour de 3 thèmes de négociation : la transparence, les normes sociales et l'environnement*

- *et enfin solidarité avec les victimes directes de la mondialisation.*

*A ces conditions, on pourra réconcilier notre peuple avec la globalisation. J'ai la conviction profonde, acquise dans des structures internationales auxquelles j'ai l'honneur de participer, que les autres ont beaucoup à nous apporter. Je crois à cette société ouverte, pour peu qu'on y donne à chacun les règles du jeu. Je pense que c'est un défi essentiel pour notre Région, un peu excentrée des centres de décisions en Europe, mais qui bénéficie plus qu'ailleurs de cet avantage comparatif mondial qui est la créativité et la volonté de faire de l'Ouest français.*

*Réaliser ce travail de réflexion et de planification est une chose. Il a été fait, et je crois bien fait. Il sera amélioré par les différents éléments que les collectivités ou les citoyens voudront bien nous adresser d'ici le début du printemps. Mais donner corps à ces défis, les rendre compréhensibles par les acteurs et les populations, les traduire dans les actions concrètes de notre collectivité, ce sera un défi encore plus complexe.*

*Est-ce vraiment nécessaire, me direz-vous, de s'attacher à les expliquer. A cette question, je réponds oui sans hésitation. A partir du moment où les citoyens nous élisent, et nous fournissent, à travers l'impôt, l'argent public dont dépendent toutes les collectivités locales, il me semble indispensable que nous fassions connaître nos missions et nos réalisations. Souci de transparence, et*

*esprit civique donc. Mais aussi conviction que l'expertise citoyenne, pour reprendre un terme utilisé largement l'an passé, est une réalité. Si nous, responsables politiques, devons définir et faire partager les objectifs, nous gagnons toujours à prendre le temps de débattre des modalités d'application pour les politiques publiques que nous mettons en œuvre.*

*C'est bien ce que nous allons faire, à l'automne prochain.*

- *Nous présenterons aux ligériens, directement dans leurs bassins de vie, les besoins et atouts de la Région repérés à l'occasion du SRADDT, en détaillant plus précisément à chaque fois la situation du territoire où ils vivent et travaillent.*
- *Et nous leur présenterons également*
  - *notre vision de leur développement,*
  - *ce que nous nous engageons à faire pour y contribuer, notamment à travers notre futur Agenda 21,*
  - *et nous en débattons avec eux.*

*Cette nouvelle étape de démocratie territoriale, qui fera écho aux Assises de 2005, aura pour objectif de construire avec la société ligérienne un plan d'action répondant concrètement aux besoins et aux aspirations de nos territoires et qui soit cohérent avec un véritable développement durable.*

*J'ajoute qu'au préalable, à la rentrée de septembre, je proposerais aux nouveaux élus du mois de mars, ainsi qu'aux nouveaux conseils de développement, une présentation de notre démarche, en même temps que les*

*dispositifs régionaux qui pourront venir en appui de leurs politiques.*

***Cet Agenda 21 s'appuiera sur les 4 piliers de notre stratégie de développement, valable à l'international comme dans notre territoire :***

- *le développement d'une industrie durable,*
- *l'essor de progrès vitaux,*
- *le soutien aux talents créatifs,*
- *et l'invention de nouvelles pratiques sociales.*

***Il s'agit, de facto, d'un véritable modèle de civilisation que nous nous proposons - modestement - de contribuer à construire. Nous voulons expérimenter en région une civilisation économe du patrimoine commun et ambitieuse pour son développement, où l'acteur public réfléchit aux conséquences de ses actes, aujourd'hui comme demain. J'avais parlé voici 18 mois, à l'occasion des 4<sup>e</sup> Assises Nationales du Développement Durable, qui se sont déroulées à Angers et à Nantes, de la nécessité d'intégrer dans le coût des politiques publiques les dépenses à long terme induites par les choix opérés. Commencer à intégrer l'internalisation des coûts - puisque c'est bien de cela dont il s'agit - dans la comptabilité régionale sera un des axes marquants de notre Agenda 21.***

***Nous travaillons également beaucoup, depuis le début, sur la question de l'éco-conditionnalité. Nous ne pouvons pas accepter qu'on fasse n'importe quoi du point de vue social et environnemental. C'est pourquoi nous nous***

*sommes déclarés Région sans OGM dès le début de ce mandat. C'est pourquoi nous avons exclus les Contrats Nouvelles Embauches des aides économiques régionales. C'est pourquoi nous avons refusé l'apprentissage à 14 ans. Autant de décisions décriées lorsqu'elles ont été prises, mais pour lesquelles le temps nous a donné pleinement raison.*

*Ce nouveau modèle de civilisation, nous le voulons bâti sur des décisions claires et porteuses de résultats. A ce propos, je voudrais terminer sur le procès Erika qui s'est déroulé la semaine passée.*

*Ce jugement est exemplaire par ses trois dimensions :*

- il a trouvé les responsables et puni les coupables,*
- il rembourse aux associations, aux collectivités et à l'Etat les frais engagés pour la remise en état de nos côtes,*
- il reconnaît l'atteinte à la réputation et à l'image des plaignants, et par là même le préjudice écologique.*

*Mesdames et Messieurs, ce préjudice écologique, dont l'ensemble des médias ont abondamment parlé ces derniers jours, est né dans le salon d'honneur, juste à votre gauche. Le 2 février 2007, nous présentions à des journalistes un peu dubitatifs notre souhait de faire valoir pour la première fois en droit français une telle notion. Nous nous étions pour cela appuyés sur les travaux du professeur François Bonnieux, de l'institut national de recherche agronomique, qui avaient été commandés quelques mois auparavant par l'AIOLS l'Association*

*Interrégionale Ouest Littoral Solidaire sous l'impulsion de son vice-président Yann Héлары.*

*Nous, c'était Jean-Yves Le Drian, Président de la Région Bretagne, Ségolène Royal, Présidente de la Région Poitou-Charentes, représentée ce jour là par son vice-président François Patsouris, Joël Batteux, comme maire de Saint-Nazaire et Loic Le Meur, maire de Ploeumeur, sans oublier Yann Héлары, et bien sûr moi-même. D'autres nous ont rejoint par la suite, comme Jacques Lambert, le maire de Pornichet.*

*En faisant ce choix audacieux, en le défendant au procès devant la cour, nous avons fait avancer la cause de l'environnement. Si l'Etat nous avait suivi sur ce terrain, il aurait pu obtenir réparation du préjudice subi par les côtes françaises dans une toute autre proportion. Il me semble que, désormais, les responsables du transport maritime, quels qu'ils soient, hésiteront sans doute à prendre le risque de faire naviguer au large de nos côtes des bateaux-poubelles, sachant qu'ils s'exposent à des condamnations extrêmement lourdes. Mais au-delà, une nouvelle notion a vu le jour dans le droit français, qui nous fait avancer dans le sens d'une plus grande responsabilité. Je suis très fier de ce que nous avons fait là. Les sommes qui nous seront versées comme réparation des préjudices nous permettront, entre autres, de poursuivre nos travaux sur la notion et le chiffrage du préjudice écologique. Il est temps d'aller au delà du simple discours à propos du souci des générations futures, pour donner un sens à la notion de responsabilité en matière d'environnement*

*En 2008, nous continuerons de tracer notre route en défendant modèle de société où l'ambition se conjugue avec la solidarité, et où le développement n'est pas antinomique de la préservation des ressources naturelles.*

*Nous le ferons en acteurs guidés par l'intérêt public. J'ai pris connaissance de l'opinion du chef de l'Etat, à propos de l'esprit de sacrifice et de l'espérance, lorsqu'il a évoqué la capacité de transmission des valeurs d'un prêtre supérieure à celle d'un instituteur ou d'une institutrice, qui consacre pourtant ses journées à nos enfants<sup>1</sup>. Pour notre part, dans le respect des convictions de chacun, nous pensons être des acteurs publics dont l'engagement est porté par des valeurs, une morale et même une espérance tout aussi forte et respectable, celle contenue en une République indivisible, laïque, démocratique, sociale et dont l'organisation doit être décentralisée.*

*A propos de décentralisation, on parle beaucoup de réforme de l'Etat. En cette année d'élections locales, il me semble nécessaire que celle-ci englobe également les collectivités locales. Les intercommunalités ont de plus en plus de responsabilités - la Région, à travers les Contrats Territoriaux Uniques qui ne sont conclus qu'avec les structures intercommunales renforce d'ailleurs cela. Je pense qu'il devient indispensable d'associer les citoyens*

---

<sup>1</sup> « Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur, même s'il est important qu'il s'en approche, parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espérance ». Nicolas Sarkozy, Discours de Latran devant la curie romaine, 20 décembre 2007

*à la désignation de leurs responsables. A tout le moins, en attendant cette réforme, je pense que chacun doit mettre en avant dans ces élections sa vision de son intercommunalité.*

*De la même façon la réforme de l'Etat doit être l'occasion de dédoublonner, de clarifier, de donner de la lisibilité entre les Régions, les Départements et les services de l'Etat en Région. L'appropriation collective de l'action publique passe certainement par là.*

*Je vous souhaite à tous, ainsi qu'à vos proches, une bonne année 2008. Qu'elle vous apporte joies et bonheur. Qu'elle soit une année de plus de développement de notre belle Région, dans ses villes, dans ses campagnes, pour ses jeunes et ses aînés. Malgré son histoire récente, et sa diversité dont nous faisons un atout, notre Région a la chance de partager des valeurs communes, de vivre un développement sans équivalent en sachant maintenir un esprit de solidarité et de porter un projet fait d'humanisme et d'ouverture en cours dans l'Ouest de la France.*

*Mesdames et messieurs, je vous remercie.*